



## **DIPLÔME RÉGIONAL D'ENTRAÎNEUR 1 DE VOLLEY-BALL**

**Certificat d'Initiateur Volley**  
*"Volley compétitif en sécurité"*

### **Sommaire**

- Objectifs de la formation
- Compétences majeures développées
- Profil des candidats
- Pré requis et conditions d'admission en formation
- Structuration, durée, allègements
- Contenus du module / du certificat
- Méthodologie, évaluation , certification de la formation, validation, e-learning
- Obligations règlementaires, durée de validité et recyclage, évolutions possibles, équivalences vers les diplômes d'Etat
- Informations diverses et formalités administratives
- Contacts

## Objectifs de la formation - volley compétitif en sécurité

Transmettre aux entraîneurs les connaissances permettant de faire progresser individuellement et collectivement des joueurs engagés dans un contexte de compétition.

## Compétences majeures développées

- ✓ Gagner en efficacité et en qualité d'animation
- ✓ Créer et structurer qualitativement un exercice
- ✓ Faire progresser un joueur, approfondir les fondamentaux techniques
- ✓ Faire progresser collectivement une équipe (organisations collectives)
- ✓ Diriger une équipe en compétition
- ✓ Encadrer en sécurité une séance pédagogique

## Profil des candidats

- ✓ Entraîneurs de groupes jeunes à seniors évoluant en compétition aux niveaux départemental, régional ou pré-national.
- ✓ Toute personne souhaitant se perfectionner dans l'entraînement.

## Pré requis et conditions d'admissions en formation.

- ✓ Etre licencié FFVB.
- ✓ Etre âgé(e) de 18 ans minimum.
- ✓ Maîtrise de la langue française orale et écrite.
- ✓ Etre titulaire du Certificat d'Animateur Volley.
- ✓ Renseigner et retourner le dossier d'inscription dans le délai prescrit par l'organisme de formation.

## Structuration, durée de la formation, allègements.

### Structuration:

Le Certificat d'Initiateur Volley est constitué d'un module de 30 heures minimum et d'une alternance attestée en club de 50 heures minimum.

### Durée de la formation :

Cette formation peut se dérouler sur deux saisons maximum.

La formation peut être dispensée sous la forme la plus adaptée au contexte: stage, week-end, soirée, mutualisation entre clubs, bassins de pratique, e-learning...

### Allègements:

Au regard des formations et qualifications obtenues par l'entraîneur au cours de son cursus, et de son expérience, ce certificat peut être considéré comme acquis suite à une validation via une demande de VAE **délivrée au niveau régional**. Cette VAE régionale devra être saisie sur le fichier central des entraîneurs par le coordonnateur ETR ou le CTS-R.

## Contenus détaillés du certificat et de l'alternance.

### Certificat

#### Champs techniques et tactiques : (15h minimum)

- Fondamentaux technico tactiques.
- Systemes de jeu
- Organisations collectives (offensives et défensives).
- Principes du managérat (niveau intermédiaire).
- Principes de la gestion de groupe.

#### Face à Face pédagogique et mises en situation : (15h minimum)

- Principes de mise en œuvre de la sécurité lors des entraînements
- Procédures d'entraînement et leurs impacts
- Techniques d'entraîneurs
- Gestion et reproduction des rythmes de jeu

### Alternance en club

L'animateur en formation doit s'investir dans l'encadrement au sein d'un club sur une durée minimale de 50 heures.

## Méthodologie, évaluation, certification de la formation, validation, e-learning :

### Méthodologie:

Apports de connaissances, travaux de groupes, vidéo, séances pratiques, pratique personnelle de terrain, mises en situations animées par les formateurs et/ou stagiaires, formation et évaluation à distance...

### Evaluation:

L'évaluation, qu'elle soit réalisée en e-learning ou lors de la formation, est identique sur le fond et la forme, quelque soit le lieu où se déroule le stage.

Elle porte *sur* les items suivants:

#### *Certificat volley compétitif en sécurité*

- Implication du candidat au cours du stage
- Capacité à construire et mettre en œuvre une situation pédagogique
- Qualité d'animation
- Capacité à faire travailler son groupe sur des aspects tactiques et collectifs
- Questionnaires

#### *Alternance en club:*

- Attestation (*modèle DTN FFVB*) signée du président de club. Elle doit faire apparaître la réalité de présence, le volume et l'activité du candidat.

## Certification :

Pour obtenir son certificat, le candidat devra :

- valider le certificat avec la mention « acquis ».
- transmettre son attestation d'alternance au formateur.

Avoir la mention « non acquis » sur le certificat "volley compétitif en sécurité", renvoie le candidat à un complément de formation ciblée et une évaluation ultérieure par le formateur ou un membre accrédité par celui-ci.

## Validation:

L'attestation de formation avec la mention "acquis" permet de valider ce certificat. Le coordonnateur ETR ou le CTS-R devra saisir cela sur le fichier central des entraîneurs. L'entraîneur pourra ensuite imprimer sa carte sous la forme choisie.

## E-learning:

Une partie de cette qualification pourra être dispensée par e-learning, pour ce qui concerne les apports de connaissances liés à la structuration d'une situation, d'une séance, l'observation des fondamentaux techniques...

Une partie de l'évaluation de cette qualification pourra être réalisée à distance.

## Obligations réglementaires, durée de validité du diplôme et recyclage, évolutions possibles, équivalences vers les diplômes d'Etat:

### Obligations réglementaires :

- Le certificat Initiateur Volley est obligatoire pour se présenter au certificat d'Éducateur Volley. Une VAE régionale peut toutefois permettre à un candidat de pouvoir se présenter sur le certificat d'Éducateur Volley sans passer par le certificat d'Initiateur Volley.
- Le certificat d'Éducateur Volley peut faire référence à une obligation réglementaire pour l'encadrement, à la discrétion des ligues.

### Validité du certificat :

Permanente

### Recyclage:

Sans caractère obligatoire

### Evolutions possibles:

- Accès au Certificat d'Éducateur Volley
- Accès aux modules spécifiques du DRE 2 VB (Certificat Animateur recommandé) :
  - Module 1 : Animateur Fédéral de Beach Volley,
  - Module 2 : Accueil et Formation des Jeunes,

---

## **DIPLÔME RÉGIONAL D'ENTRAÎNEUR 1 DE VOLLEY-BALL**

Certificat d'Initiateur Volley

Avril 2018

- Module 3 : Préparation physique et athlétique en volley et beach volley niveau 1,
- Module 4 : volley solidarité citoyenneté,
- Module 5 : volley santé niveau 1,
- Module 6 : volley assis niveau 1,

#### Equivalences vers les diplômes d'Etat:

Dans le cas où le stagiaire s'inscrit sur un BP JEPS volley-ball et disciplines associées (arrêté du 7 Novembre 2018), le Certificat d'Initiateur Volley, **certifié avant l'inscription en BP JEPS**, dispense des exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF).

### **Informations diverses et formalités administratives**

#### Inscription:

Chaque module doit faire l'objet d'une inscription auprès de l'organisme de formation.

#### Frais pédagogiques de formation:

Le coût pédagogique de ce certificat est défini par l'organisme de formation.

#### Frais d'organisation de la formation:

Les frais inhérents à l'hébergement et à la restauration peuvent être gérés par l'organisme de formation. Ils doivent impérativement être distincts des frais pédagogiques.

#### *Responsable du dossier d'inscription*

Secrétariat de la ligue régionale.

#### Responsable de la formation:

Formateurs accrédités ETR et DTN.

#### Organisation et encadrement:

Ligue Régionale - ETR - Institut Fédéral de Formation.

#### Dates et Lieux:

Définis dans le calendrier régional - national de formation.

#### Nombre de stagiaires:

Préconisation de 8 à 20 personnes par stage (en fonction du nombre d'encadrants).

#### Date limite d'inscription:

En fonction des modalités définies par l'organisme de formation.

### **CONTACTS:**

#### **Liges Régionales**

#### **Secrétariat des Formations DTN-FFVolley**

---

**DIPLÔME RÉGIONAL D'ENTRAÎNEUR 1 DE VOLLEY-BALL**

*Certificat d'Initiateur Volley*

*Avril 2018*

01.58.42.22.25

Mail ⇒ [secretariat.formation@ffvb.org](mailto:secretariat.formation@ffvb.org)

**DTN Adjoint en charge des formations :**

06.69.30.05.92 /Mail ⇒ [nsauerbrey.dtn@ffvb.org](mailto:nsauerbrey.dtn@ffvb.org)

**Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi :**

Mail ⇒ [ccee@ffvb.org](mailto:ccee@ffvb.org)

